

Compte-rendu d'Assemblée Générale Ligue Auvergne-Rhône-Alpes tennis de table Samedi 19 juin 2021 à 9 H30.

Assemblée Générale tenue en distanciel en application de la dérogation accordée par les Pouvoirs Publics jusqu'au 30 juin 2021 en raison des contraintes sanitaires.

Les votes prévus pour cette A.G. sont effectués en distanciel sur un site ouvert à cet effet par la société « dovote » qui gère cette action, du jeudi 9 H. à ce jour 11 H45. Chaque club a reçu un courriel lui fournissant un identifiant ainsi qu'un mot de passe et un descriptif de la procédure de vote. La société a également fourni un numéro de téléphone d'assistance pour tous ceux et celles qui rencontreraient des problèmes pour accéder au site de vote. L'annonce des résultats des votes sera faite à la conclusion de l'AG à midi.

1. Allocution du Président. Jean-Luc GUILLOT

En préambule Jean-Luc GUILLOT remercie tous les clubs (le maximum de 82 sera atteint en cours de séance) et les membres du Conseil de Ligue qui assistent à cette AG, une première sous cette forme pour la Ligue AURA.

Il demande une minute de silence à la mémoire de tous les pongistes qui nous ont quittés au cours de cette saison.

Il précise les objectifs de cette Assemblée :

- Permettre de reprendre contact avec tous
- De remercier Roger Peron pour tout ce qu'il a réalisé pour le ping régional (bien au-delà d'un salarié)
- Procéder aux votes du budget prévisionnel, et de son corollaire : le plan de relance régional
- Procéder aux votes de modifications des statuts et RI qui nous permettront de mieux fonctionner
- Bénéficier d'une intervention importante sur la protection de nos jeunes pongistes

Il félicite les dirigeants qui se voient remettre cette saison un mérite régional (annexe 1)

Il remercie tous les responsables des clubs, des comités, de la Ligue, qui ont fait leur maximum pour maintenir l'activité pongiste contre l'adversité.

Sylvain FERRIERE, secrétaire général, lance les points à l'ordre du jour de l'A.G. publié sur le site de la ligue.

2. Approbation du compte-rendu de l'A.G. du 12 septembre 2020. Sylvain FERRIERE

Le document a été publié sur le site et à la clôture des votes, il a recueilli



Le compte-rendu est approuvé à la majorité.

Avec un taux de participation de 56,04 % (167 votants sur un total de 298), 158 clubs (95 % des votants) l'approuvent, représentant 525 voix sur 549 exprimées (96 %)

3. FINANCES – Gilbert CHAVEROT

3.1. Etat des comptes à ce jour

Une saison exceptionnelle en termes de résultats puisqu'avec les éléments suivants

- Chômage partiel pour les salariés dans leur grande majorité (actuellement, seuls les salariés du secrétariat ont repris à temps plein),
- 4 fonds de solidarité, dont 3 ont été accordés (et versés) depuis le Conseil de Ligue du 5 juin
- Dépenses de fonctionnement réduites à leur minimum (voire pas du tout puisqu'aucune épreuve n'a été organisée),
- Non facturation des engagements en championnat par équipes régional et au critérium fédéral 2020-2021

On s'achemine vers un résultat bénéficiaire de 127 000 € environ.

3.2. Plan de relance 2021-2022

Le Conseil de Ligue a décidé, lors de sa réunion du 05 juin dernier, d'appliquer les mesures de soutien suivantes :

- Ristournes sur les renouvellements de licence, 50 % de la part ligue sur les licences traditionnelles et 100 % sur les licences promotionnelles
- Gratuité totale pour toute nouvelle licence féminine (joueuse non licenciée en 20/21)
- Déclinaison régionale des mesures fédérales sur l'opération Eté Ping par abandon de la part ligue sur 3 licences traditionnelles et 20 licences promotionnelles

A ces aides s'ajouteront bien sûr celles que pourront apporter les comités départementaux.

Concernant l'action fédérale Eté Ping, Jean-Michel POULAT apporte les précisions suivantes (qui sont également consultables sur le site de la FFTT) :

Cette opération se positionne sur trois axes forts :

- Faire jouer tout l'été et à la rentrée
- Promouvoir le TT
- Recruter les anciens et nouveaux licenciés

Les clubs intéressés doivent s'inscrire par leur espace mon club et pourront bénéficier de dotations en matériel. Ils auront à réaliser au moins 2 actions pour lesquelles ils devront faire un état des inscriptions et du déroulement et ils pourront bénéficier d'un très large panel de cadeaux avec des tirages chaque mois et enfin l'abandon par la FFTT de sa part sur 20 licences promotionnelles et 3 traditionnelles.

Des fiches actions sont disponibles afin que tout club puisse trouver une organisation à son niveau.

Il est important qu'au niveau de notre ligue les clubs se mobilisent autour de cette opération, gage d'une reprise dynamique et solide.

3.3. Budget prévisionnel 2021-2022

Le budget prévisionnel, réalisé sur la base du plan de relance présenté ce jour, a été approuvé le 05 juin dernier par le Conseil de Ligue.

Gilbert CHAVEROT souligne la complexité des évaluations qui ne s'appuient sur aucune situation connue à ce jour.

Sur les principes présentés pour le plan de relance, le coût des mesures pour la ligue est évalué à 100 000 €

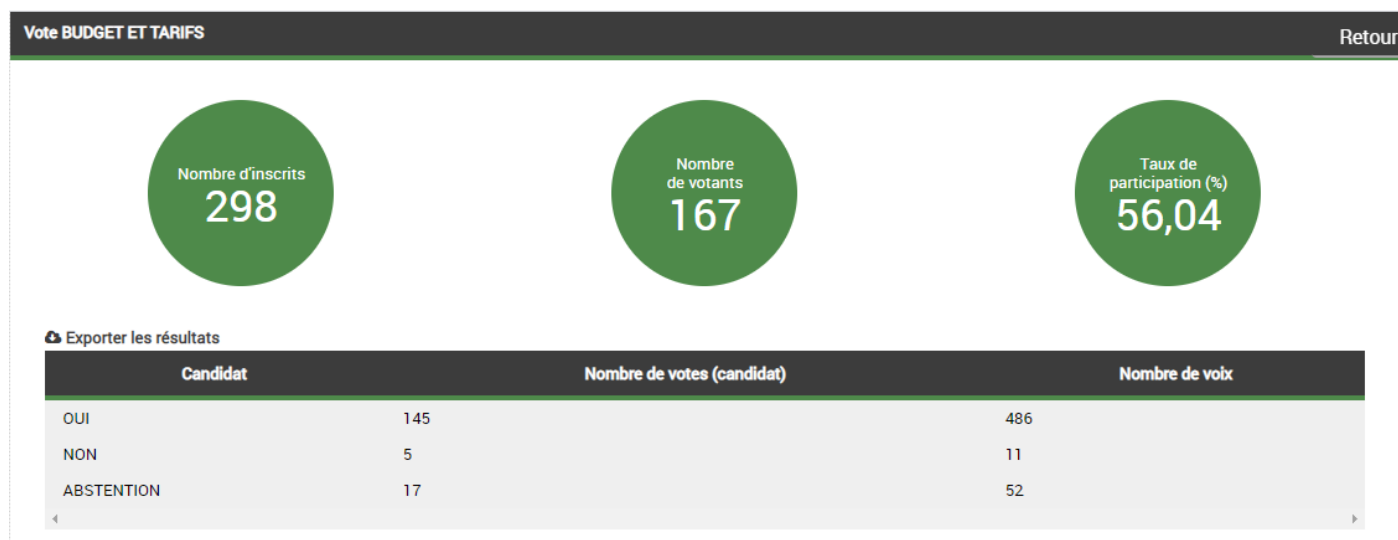
- 68 000 € pour les ristournes sur les renouvellements
- 21 000 € pour la gratuité des nouvelles licences féminines
- 11 000 € pour le soutien régional à l'opération Eté Ping

A cela il faut ajouter le développement des actions en faveur des jeunes dont le budget a été nettement relevé, des augmentations de défraitements pour les formations en arbitrage.

Finalement, le budget prévisionnel 2021-2022 apparaît déficitaire de 140 000 €. Un résultat aussi exceptionnel que celui de 2020-2021 qui va venir en grande partie combler ce passif, les réserves de la ligue étant tout à fait suffisantes pour absorber le manque restant.

Cette présentation terminée, Gilbert CHAVEROT rappelle que ce budget et les tarifs qui lui sont associés doivent être approuvés par l'AG. Il est précisé que la ligue garde les mêmes tarifs qu'en 2020-2021. La seule différence étant l'adoption par le dernier conseil de ligue d'une caution de 150 € pour tout recours auprès du jury d'appel régional, ce qui n'a aucun impact sur les comptes.

Les résultats du vote sont les suivants :



Le budget prévisionnel et les tarifs 2021-2022 sont approuvés à la majorité avec un taux de participation de 56,04 % (167 votants sur un total de 298), 145 clubs (87 % des votants) les approuvent, représentant 486 voix sur 549 exprimées (88 %)

4. Modifications Statuts et Règlement intérieur – Sylvain FERRIERE

Sylvain FERRIERE rappelle que ces points étaient déjà à l'ordre du jour de l'AG de septembre 2020 mais que nous n'avions pu procéder faute d'un quorum suffisant.

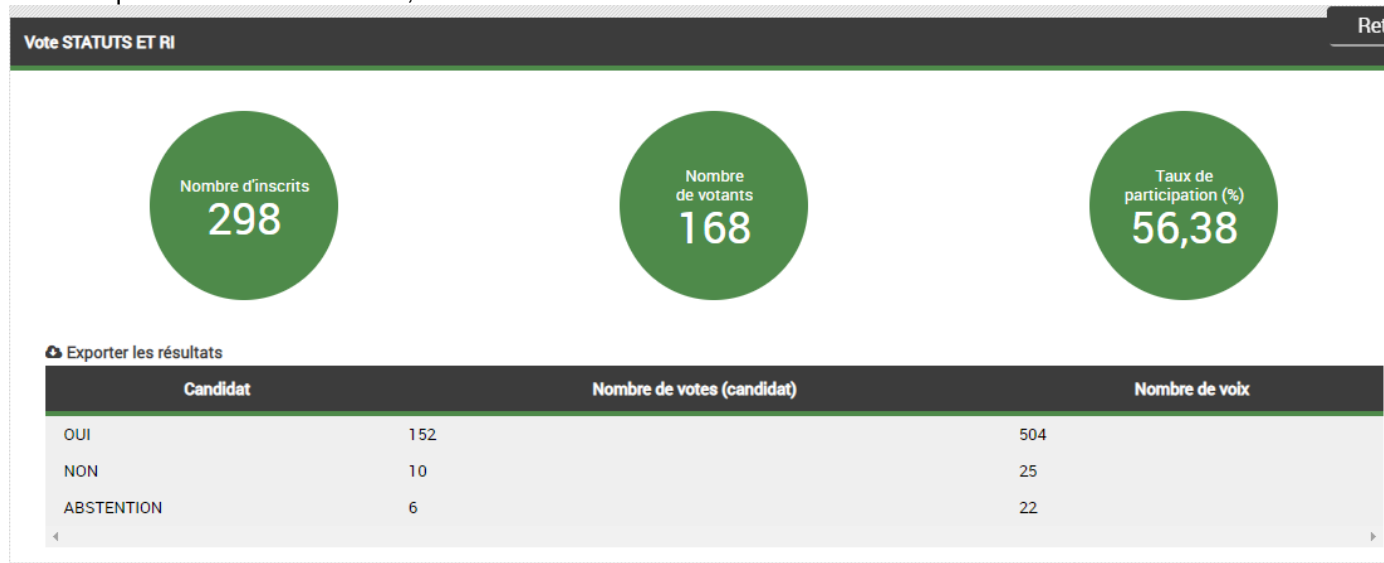
Il précise les éléments suivants

- Pour les statuts, deux modifications importantes :
 - * il s'agit de faire coïncider le quorum avec les obligations de participation en passant ce quorum à 50 % des clubs en obligation (clubs « régionaux ») représentant 50 % des voix des clubs en obligation. Bien entendu, les clubs « non régionaux » sont conviés à toutes les AG avec tous les droits que leur confère leur affiliation FFTT dans la participation aux manifestations régionales.
 - * Un ajout a été fait également pour avoir le droit d'organiser nos A.G. en distanciel comme aujourd'hui. En effet, s'il est toujours souhaitable de pouvoir tenir des AG en présentiel, il faut aussi pouvoir envisager des situations d'impossibilité. Sylvain FERRIERE invite les clubs à faire de même en modifiant leurs statuts à l'identique.
- Pour le Règlement intérieur

Il y a beaucoup de modifications car ce règlement datait de 2016 et avait donc sérieusement besoin d'être remis en concordance avec les statuts. Les documents proposés sur le site ont mis en évidence les changements.

Sylvain FERRIERE se déclare prêt à répondre à toute question relative à ces modifications.

Aucune question n'étant formulée, le résultat du vote est le suivant



Les modifications des statuts et R.I. sont approuvés à la majorité avec un taux de participation de 56,38 % conforme aux statuts en vigueur (168 votants sur un total de 298), 152 clubs (90 % des votants) les approuvent, représentant 504 voix sur 551 exprimées (90 %). Ils entrent donc en application dès maintenant.

5. Election complémentaire. Sylvain FERRIERE

Le Conseil de Ligue est actuellement incomplet car nous n'avons pas de médecin élu. L'appel à candidature lancé il y a un mois n'a malheureusement motivé aucun praticien. Un appel est lancé pour une candidature spontanée, sans plus de résultat.

L'élection est donc annulée.

6. Commission développement – Lydie COURAULT et Philippe DUCROZET

Lydie COURAULT rappelle les actions menées au cours de la saison écoulée :

- D'une part un travail de conservation du lien avec les clubs, par l'envoi d'un questionnaire à tous les dirigeants, par la mise en place de « défis pings », par la poursuite des aides régulières (aides automatiques et conventions clubs aboutissant à l'attribution de 10 300 € à 24 clubs).
- D'autre part un travail plus spécifiquement destiné à « combattre » les effets de la pandémie : plan de soutien avec financement d'urgence, courriers aux municipalités pour les clubs les sollicitant, mise en place d'une « hotline » ; et aussi constitution de « fiches subvention » pour que les clubs puissent se positionner sur les subventions exceptionnelles qui fleurissent au niveau des municipalités, communautés de communes, Conseils Départementaux en raison de la pandémie.

Pour la saison 2021-2022, Lydie COURAULT souhaite œuvrer sur les axes suivants

- Développer les « défis-pings » en un championnat virtuel de « trick shots »
- Renforcement de l'aide aux clubs (aide à la rédaction de dossiers et projets clubs) et développement d'un espace « bonnes pratiques »
- Recherche « d'influenceurs », en l'occurrence des pratiquants, joueurs, cadres, dirigeants qui interviennent sur les réseaux sociaux pour partager leur passion et présenter ce que le « ping » apporte dans leur vie afin de susciter de nouveaux adhérents.

7. Intervention « Colosse aux pieds d'argile » - Anthony SAVOIE

Anthony SAVOIE, responsable régional présente cette association.

Créée en 2013, cette association est née de l'histoire personnelle de Sébastien BOUEILH, ancien rugbyman et victime d'un pédophile de ses 12 à 16 ans. Après 18 ans de silence et à la suite du procès de son agresseur, Sébastien a décidé de fonder « Colosse aux pieds d'argile » pour prévenir et sensibiliser tous les acteurs du mouvement sportif aux violences sexuelles.

Reconnue d'utilité publique en novembre 2020, l'association a pour missions la sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement, la formation des professionnels encadrant les enfants ainsi que l'accompagnement et l'aide aux victimes. Elle œuvre tant pour la protection des enfants que des éducateurs.

La présentation des actions de l'association faite avec beaucoup de tact et de sens pratique par Anthony SAVOIE a un fort écho auprès des clubs.

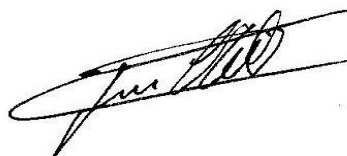
D'autres interventions seront organisées ultérieurement.

Séance levée à 12 H.

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT



Annexe 1 : Liste des mérites régionaux 2021

Les médailles OR et ARGENT seront remises à l'AG du 04 décembre 2021

Les médailles BRONZE seront remises par les comités départementaux lors de leurs AG

OR

ARMAND Françoise - DROME ARDECHE
DEVEAUX Pierre - PUY DE DOME
VIALLOIN Marc - RHONE
ZARMATI Jean Pierre - DROME ARDECHE

ARGENT

APPELGREN Eric - RHONE
MARCHAND CHRISTIAN - PUY DE DOME
SOLER Pierre - DROME ARDECHE

BRONZE

BAPTISTA David - PUY DE DOME
CARPENTIER Alain - PUY DE DOME
CHANTELOT Bernard - PUY DE DOME
COROMINIA Jean - DROME ARDECHE
DELARBRE Yoann - DROME ARDECHE
DIDIER Sabine - RHONE
DUPONT Christian - RHONE
FAGOT Aurélie - DROME ARDECHE
LORCERIE Catherine - PUY DE DOME
MANEN Guillaume - DROME ARDECHE
MONCHALIN Christian - PUY DE DOME
MORIN Christophe - PUY DE DOME

SYNTHESE BUDGET LAURA TT

Budget 21-22

PRODUITS

CHARGES

SOLDE

	PRODUITS			CHARGES			SOLDE		
	2020--21		21-22	2020--21		21-22	2020--21		21-22
	Budget	estimation	Budget	Budget	estimation	Budget	Budget	estimation	Budget
POLITIQUE (JLG)	57 775	128 950	71 000	16 200	19 001	36 600	41 575	109 949	34 400
ADMINISTRATION (SFE)	0	12 653	4 000	93 500	84 476	75 400	-93 500	-71 823	-71 400
INSTITUTIONNEL (SFE)	519 000	563 864	516 400	243 000	343 097	358 400	276 000	220 767	158 000
FINANCES (GCH)	1 700	29 643	2 400	54 900	55 570	52 500	-53 200	-25 927	-50 100
SPORTIVE (JLA)	89 500	0	78 500	45 875	5 880	36 300	43 625	-5 880	42 200
JEUNES et TECHNIQUE (PCH)	0	0	0	23 000	12 514	18 600	-23 000	-12 514	-18 600
FORMATIONS (ALR)	3 500	17 117	7 700	19 500	20 842	25 100	-16 000	-3 725	-17 400
JEUNES et TECHNIQUE (ALR)	12 000	16 841	35 400	94 000	51 953	137 400	-82 000	-35 112	-102 000
DEVELOPPEMENT (PDU LCO)	1 000	15 284	0	94 500	63 254	114 800	-93 500	-47 971	-114 800
TOTAUX	684 475	784 353	715 400	684 475	656 588	855 100	0	127 764	-139 700

Annexe : Tarifs généraux ligue AURA TT 2021-2022

Ces tarifs concernent les « articles » standards. Chaque commission peut avoir une grille tarifaire spécifique (formations, défraiements, pénalités). Pour plus de précisions faites une demande auprès du secrétariat.

Les comités départementaux peuvent également moduler leur part différemment du tableau générique ci-dessous. Contactez votre comité pour plus d'informations.

TARIFS LIGUE AURA 2021-2022				
AFFILIATIONS	Total	Part CD	part Ligue	part fédé
Affiliation 1ère et 2ème année	50,00	11,00	15,00	24,00
Réaffiliation	135,00	30,00	30,00	75,00
Abonnement Ping Pong Mag Version Papier	39,00			39,00
Abonnement Ping Pong Mag Version Numérique	18,00			18,00
Fonctionnement LRATT (1ère voix)	30,00		30,00	
Fonctionnement LRATT (2me voix et plus)	50,00		50,00	
LICENCES Traditionnelles	Total	Part CD	part Ligue	part fédé
Junior - vétéran-seniors	57,00	13,85	21,00	22,15
poussin - benjamin - minime - cadet	39,00	10,35	15,50	13,15
LICENCES Promotionnelles	Total	Part CD	part Ligue	part fédé
junior - vétéran-seniors	14,40	4,60	2,40	7,40
poussin - benjamin - minime - cadet	6,60	2,00	1,10	3,50
DIVERS	Total	Part CD	part Ligue	part fédé
règlements fédéraux	18,00			18,00
CHAMPIONNAT PAR EQUIPE				
ECHELON REGIONAL TARIF SAISON COMPLETE				
Toutes divisions régionales	165,00		165,00	
Toutes divisions départementales	100,00	100,00		
PEREQUATION JA NEUTRE TARIF PAR PHASE ET PAR EQUIPE				
Péréquation JA neutre (clubs évoluant en PN-NAT)	80,00		80,00	
COMPETITIONS DIVERSES				
	FEDE	AURA	COMITE	
Coupe Nationale Vétéran	25,00 €	20,00 €		
Finale par classement	15,00 €	6,00 €		
Individuel Vétéran	25,00 €	6,00 €		
Finale individuelle AURA	25,00 €	6,00 €		
MUTATIONS	Total	Part CD	part Ligue	part fédé
Mutation 5 à 9	65,00	25,00	40,00	0,00
Mutation 10 à 12	105,00	55,00	50,00	0,00
Mutation 13 et 14	115,00	65,00	50,00	0,00
Mutation 15 et 16	125,00	65,00	60,00	0,00
Mutation 17 et 18	135,00	75,00	60,00	0,00
Mutation 19 et plus	135,00	75,00	60,00	0,00
Mutation 1ère série mess 301-1000 et fem 101-300	550,00			550,00
Mutation 1ère série mess 1-300 et fem 1-100	variable			variable
INDIVIDUELS				
CRITERIUM FEDERAL	Total	Part CD	part Ligue	part fédé
Senior - vétéran	37,00	12,00	8,00	17,00
poussin - benjamin - minime - cadet - junior	22,50	9,00	5,50	8,00